

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2025

PPRE INVITANT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS À REFUSER LA RATIFICATION DE
L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR - (N° 695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Lepers, Mme Petex, M. Brigand, M. Bony et M. Ray

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 23, après le mot :

« normes »,

insérer le mot :

« fiscales, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec un poids moyen des prélèvements obligatoires s'établissant en 2017 à 41% du PIB dans l'Union européenne (Eurostat 06/24), contre 26,8% du PIB dans le Mercosur (statistiques OCDE/CEPAL/CIAT/BID 2019), il existe aussi une concurrence déloyale de nature fiscale, au détriment des acteurs économiques européens qu'il convient de mentionner dans la présente résolution.